

BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2026153 avec 1 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 11/09/2026
Objet : CONVENTION ENTRE LA SOUS DIRECTION SANTE DU SDIS 31 ET DU SDIS 65

Nature : Délibérations
Matière : Commande Publique - Conventions de Mandat
Date de télétransmission : 11/09/2026 Agent de transmission : AUTOMATE
Acte : 2026=153 Convention sous=direction sant_ SDIS 31 SDIS 65.pdf
Annexes :
1 - Annexe 2026-153.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20260911-2026153-DE
Date de réception de l'acte par la Préfecture : 11/09/2026

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Présents :	4
Représentés :	0
Excusés :	1
QUORUM	3

SÉANCE DU 31 AOÛT 2026

L'an deux mille vingt-six, au jour du trente et un août à quinze heures, le bureau du conseil d'administration s'est réuni au service départemental d'incendie et de secours, sur convocation de son président, Monsieur Gilbert HÉBRARD en date du 24 août 2026.

Étaient présents : HEBRARD Gilbert, LLORCA Jean-Louis, PEIRO-FOURNIER Marielle, POUMIROL Emilienne

Étaient excusés : BAYLAC Sandrine

OBJET : Convention entre la sous-direction santé du SDIS 31 et du SDIS 65

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 1424-1 et suivants ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment l'article L.516-6 ;

Considérant que :

- Le SDIS 65 a régulièrement recours à des renforts en personnels sapeurs-pompiers membres du service de santé et de secours médical (SSSM) pour faire face à des missions nécessitant un effectif conséquent dans des zones isolées (Grand raid des Pyrénées, étapes de haute montagne du tour de France par ex) ou des compétences spécifiques (visites médicales des plongeurs).
- Le SDIS 31 a régulièrement épaulé le SDIS 65 à l'instar des SDIS 64 ou 32 mais sans convention financière.

Le projet de convention ci-joint a été proposé par le SDIS 65, travaillé par le groupement secours médical et le service des affaires juridiques du SDIS 31 avant d'être finalisé par le SDIS 65.

L'objectif est de définir des modalités de mise à disposition ponctuelle de personnels et matériel sans frais pour le SDIS prêteur grâce à un remboursement des dépenses par le SDIS demandeur.

La convention prévoit une possibilité de renfort au profit de l'un ou de l'autre des deux établissements en fonction des besoins et en dehors des renforts extra départementaux demandés par la zone de défense qui font l'objet d'un autre système de facturation.

ENTENDU le rapport de MCL Thierry DULION,

APRÈS en avoir délibéré,

Les membres du bureau du conseil d'administration, à l'unanimité,

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le **11 SEP. 2026**, Identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

Tel 05 61 06 37 09
secretariatdir@sdis31.fr • www.sdis31.fr

49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex

APPROUVENT le projet de convention entre la sous-direction santé du SDIS 31 et du SDIS 65 ;
AUTORISENT le Président du conseil d'administration à signer la convention.

Le Président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
de la Haute-Garonne,

Gilbert HÉBRARD



Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le.....**11 SEP. 2026**....., Identifiant de la délibération
Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à
compter de sa date de notification et de publication.

secretariatdir@sdis31.fr • www.sdis31.fr

49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex